Communiqué de presse
27 octobre 2026

REP PMCB | Économie circulaire | Partenariats

Ecominéro poursuit le déploiement de sa Charte d'engagement dans la métropole lyonnaise

Le secteur du bâtiment est aujourd'hui confronté à un défi majeur : construire davantage tout en consommant moins de ressources et en limitant l'impact environnemental des chantiers. Dans un contexte réglementaire encore marqué par des incertitudes sur l'évolution de la filière bâtiment, et alors que les acteurs ont besoin de visibilité pour avancer, Ecominéro fait le choix de l'action.

Pour accompagner cette dynamique, Ecominéro, l'éco-organisme national créé par et pour la filière minérale, Ecominéro invite les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et privés, les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage à rejoindre sa Charte d'engagement. Cette démarche volontaire vise à accompagner les acteurs du territoire dans l'évolution de leurs pratiques. À Villeurbanne, deux structures ont rejoint cette initiative : Made in Past, entreprise spécialisée dans le réemploi de matériaux, et Minéka, association engagée dans le réemploi des matériaux de construction.

Engager les acteurs de l'acte de construire : de l'obligation réglementaire à l'action opérationnelle

Réalisation des diagnostics PEMD, organisation du tri à la source et traçabilité des déchets, intégration de critères environnementaux dans les marchés publics, réduction de l'empreinte carbone des projets, attentes accrues des citoyens en matière d'exemplarité écologique… Au-delà de la conformité réglementaire, ces obligations constituent une opportunité pour les acteurs du bâtiment : structurer une économie circulaire territoriale créatrice d'emplois durables et de valeur locale.

En signant la Charte d'engagement volontaire d'Ecominéro, les acteurs bénéficient de son expertise réglementaire et opérationnelle, de sa connaissance fine des acteurs territoriaux - qu'il s'agisse de collecte, de tri, de recyclage ou de réemploi – et d'un véritable appui à la structuration de filières locales.

La charte leur permet d'être accompagnés dans la définition et le déploiement d'une stratégie d'économie circulaire à l'échelle de leur territoire : développement du réemploi et de la réutilisation, intégration de matériaux issus du recyclage dans les opérations de construction et de rénovation, amélioration de la gestion et de la traçabilité des déchets, soutien à l'émergence de nouvelles activités locales et création de débouchés pérennes pour les matériaux recyclés.

« Les bâtisseurs au sens large ont un rôle décisif dans la structuration d'une économie circulaire territoriale. En travaillant à leurs côtés, nous voulons accélérer l'usage des matériaux issus du réemploi et du recyclage dans les projets publics, au bénéfice de l'emploi local et de la préservation des ressources. » **explique François Demeure Dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.**

Contact presse :
LA VILLA Maison de Communication
Esther Lemblé – P : 06 23 49 63 61 – elemble@lavillegroupe.com

La Charte d'Engagement fédère ses premiers acteurs de la métropole lyonnaise

Après la signature de Bobi Réemploi, bureau d'études spécialiste du réemploi des matériaux de construction, à Lyon, deux acteurs villeurbannais rejoignent à leur tour la Charte d'engagement d'Ecominéro : **Made In Past**, l'entreprise spécialisée dans le réemploi de matériaux, et **Minéka**, association engagée dans le réemploi des matériaux de construction. Par cet engagement, ils affirment leurs volontés de contribuer activement au développement de l'économie circulaire dans leurs projets de construction et d'aménagement.

Ces signatures marquent le lancement d'une dynamique collective appelée à se renforcer dans les prochains mois, avec l'ambition de mobiliser largement les acteurs publics et privés du secteur autour de pratiques plus vertueuses et plus responsables.

« Chez Made In Past, nous pratiquons le réemploi depuis plus de sept ans. Signer la Charte d'engagement d'Ecominéro, c'est donner un cadre officiel à cet engagement et contribuer à faire du réemploi une filière structurée. Nous nous engageons à développer des filières locales, à améliorer la traçabilité des matériaux et à partager notre expérience de terrain. Aux maîtres d'ouvrage qui hésitent encore : le réemploi a dépassé le stade du test, un simple diagnostic ou un premier lot réemployé suffit pour se lancer. » **explique Maxime Cornut, Président et fondateur de Made In Past.**

« Nous avons choisi de signer la Charte d'Ecominéro pour renforcer des liens déjà solides sur nos autres activités, en y intégrant désormais le bureau d'études. Cette collaboration est un levier supplémentaire pour poursuivre nos engagements et convaincre davantage de maîtres d'ouvrage et de maîtres d'œuvre. Le réemploi offre de réelles perspectives, tant sur le plan environnemental que social. S'engager, c'est contribuer à son changement d'échelle, dynamiser les territoires, préserver les ressources et écrire ensemble une manière de construire plus résiliente. » ***explique Joanne Boachon, Directrice et fondatrice de Minéka.***

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :
@ecominero



Contact presse :
LA VILLA Maison de Communication
Esther Lemblé – P : 06 23 49 63 61 – elemble@lavillegroupe.com